

FORMATION

Droit de gérance (droit du travail)

Dates offertes	Mercredi 9 mars 2016 de 8 h à 16 h
Lieu	9501, avenue Christophe-Colomb Bureau 203, Montréal (Québec) H2M 2E3
Titre de la formation	Droit de gérance (droit du travail)
Nom du formateur	Danis Gagné, consultant
Nombre de jours	1 journée
Nombre d'heures totales de formation	7 heures
Prix	499,95 \$ + taxes

Description générale du cours

Dans le but de répondre à un besoin soulevé chez les membres de notre administration, nous offrons une formation sur le sujet du droit de gérance en entreprise. La formation destinée aux entrepreneurs et gestionnaires aidera à améliorer les processus de gestion des ressources humaines.

La formation a pour but de faire la distinction entre droit de gérance et harcèlement psychologique, pour ensuite mettre l'emphase sur les éléments suivants en gardant l'objectif de droit de gérance en arrière-plan : gestion de la discipline, gestion de l'absentéisme et gestion de la performance.

Objectifs généraux

- Une plus grande compréhension et autonomie chez les entrepreneurs et gestionnaires d'entreprises dans l'exercice du droit de gérance;
- Former rapidement et outiller les entrepreneurs et gestionnaires sur le sujet de façon concrète;
- Offrir cette formation à plusieurs reprises au besoin pour les entreprises membres intéressées.

Objectifs spécifiques

- Sensibiliser les entrepreneurs et gestionnaires au droit de gérance dans l'exercice de leur fonction;
- Revoir les pratiques de base et mieux comprendre la différence entre droit de gérance et harcèlement psychologique;
- Approfondir les dimensions de la gestion de la discipline, de l'absentéisme et de la performance;
- Rendre les entrepreneurs et gestionnaires capables d'exercer leur droit de gérance.

Plan de formation

MATINÉE 8 h à 12 h

Introduction

- Distinction entre droit de gérance et harcèlement psychologique ;
- Capsule sur les comportements attendus d'un bon coach ;
- Capsule sur la reconnaissance en milieu de travail.

Gestion de la discipline et le congédiement

- Partie 1: La discipline
 - Les principes applicables
 - Formes de discipline
- Partie 2: Le congédiement et les recours en vertu de la Loi sur les normes du travail ou du Code civil du Québec
- Partie 3: Les situations requérant l'imposition d'une mesure disciplinaire

Introduction sur la gestion de l'absentéisme

- Évaluation de ce qu'est un cas litigieux d'absentéisme
- Examens médicaux, tests de dépistage et enquêtes
- Prévention
- Présence au travail
- Processus disciplinaire
- Obligation d'accommodement

APRÈS-MIDI 13 h à 16 h

Introduction sur la gestion de la performance

- Transformer l'évaluation périodique en outil de mobilisation et de dépassement
- Évaluer la performance de l'employé
- Gérer la non-performance avec transparence et la discipline

Un peu de jurisprudence

Cas pratiques à résoudre, exemples et mises en situation

Méthodes d'enseignement

La durée de la formation est de sept (7) heures et une période de cas pratique en après-midi est requise pour laisser la chance aux membres participants de mettre en contexte leur apprentissage en lien avec leur réalité d'entreprise.

Biographie du formateur

Danis Gagné exerce en ressources humaines depuis plus de 9 ans. Il travaille à titre de consultant afin d'apporter un support-conseil aux PME dans le cadre de démarches de développement organisationnel. Il est appelé à agir à titre de formateur et conseiller expert auprès des employés et du personnel de direction.

Ayant conduit des comités santé et sécurité ainsi que sécurité machine, en plus d'avoir participé avec l'un de ces comités au concours Innovation de la CSST, ce dernier travaille toujours dans l'intérêt de ses clients en mettant d'avant plan l'aspect santé et sécurité.

Fort en dotation/recrutement, en formation, en développement organisationnel, en relations de travail et dans bien d'autres sphères des ressources humaines, ce dernier offre les outils nécessaires à ses auditoires afin qu'ils puissent accroître leur capacité à diriger efficacement l'entreprise et le personnel.

Agissant à titre de blogueur, il a dernièrement collaboré à la publication d'un article avec le site Workopolis. Ce dernier a traité du sujet suivant : deux candidats pour un poste sont ex aequo sur le plan des compétences, de la personnalité et de la motivation. Comment choisir?

Bachelier de l'Université du Québec à Montréal, son dernier poste occupé en entreprise avant de débiter la consultation était un poste de conseiller en relation de travail pour le groupe Rio Tinto Alcan.

Au cours des dernières années, il a développé une expertise poussée dans les besoins stratégiques de la PME. Il supporte plusieurs entrepreneurs dans le développement et l'amélioration de l'efficacité organisationnelle. Ses interventions visent à outiller les gestionnaires pour qu'ils gagnent en courage de gestion.

Il a contribué à divers changements organisationnels et conduit les gestions de changements s'y rattachant. Il a reçu en lien avec ce travail 3 certifications au programme de reconnaissance des employés au sein de Rio Tinto soulignant son professionnalisme et engagement démontré au sein de l'équipe ressources humaines.

Pour vous inscrire ou pour toute question, contactez madame Valérie Bolivar au 514-523-8222 ou vbolivar@ceteq.quebec.